

AGENCE SCHORP

TARIFS VENTES

(Honoraires exigibles le jour de la signature de l'acte authentique de vente)

Locaux à usage d'habitation et mixte habitation et professionnel

Vendeur particulier avec signature d'un mandat de vente exclusif

Honoraires sur vente à la charge de l'acquéreur	2%	du prix de vente
Honoraires sur vente à la charge du vendeur	2%	du prix de vente
Montant minimum partagé 50/50 entre le vendeur et l'acquéreur	2 500 €	

Vendeur particulier avec signature d'un mandat de vente sans exclusivité

Honoraires sur vente à la charge de l'acquéreur	2,5%	du prix de vente
Honoraires sur vente à la charge du vendeur	2,5%	du prix de vente
Montant minimum partagé 50/50 entre le vendeur et l'acquéreur	2 500 €	

Vendeur professionnel avec signature d'un mandat de vente sans exclusivité

Honoraires sur vente à la charge du vendeur	4,0%	du prix de vente
Montant minimum	2 500 €	

Vendeur professionnel avec signature d'un mandat de vente sans exclusivité

Honoraires sur vente à la charge du vendeur	5,0%	du prix de vente
Montant minimum	2 500 €	

Locaux à usage professionnel ou commercial

Locaux à usage professionnel ou commercial

Honoraires à la charge de l'acquéreur	8%	du prix de vente
---------------------------------------	----	------------------

TARIFS LOCATIONS

Locaux à usage d'habitation et mixte habitation et professionnel

Honoraires locataire exigibles à la signature du bail:

honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail (plafond maximal: 8€ par mètre carré)	7,50%	du loyer annuel
--	-------	-----------------

Honoraires locataire exigible le jour de l'état des lieux:

ETAT DES LIEUX Appartement du studio au 3 pièces	75 €	
ETAT DES LIEUX Appartement 4 pièces et + / Maisons (plafond maximal: 3€ par mètre carré)	90 €	

Honoraires bailleur exigible à la signature du bail:

honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	7,50%	du loyer annuel
honoraires d'entremise et de négociation :	1 €	

Honoraires bailleur exigible le jour de l'état des lieux:

ETAT DES LIEUX Appartement du studio au 3 pièces	75 €	
ETAT DES LIEUX Appartement 4 pièces et + / Maisons (plafond maximal: 3€ par mètre carré)	90 €	

Locaux à usage commercial

Honoraires à la charge du locataire exigible à la signature du bail

honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	25%	du loyer annuel
honoraires état des lieux	180 €	

Actes divers

ACTE DE CAUTIONNEMENT	50 €	
REDACTION CONTRAT BAIL	150 €	
INVENTAIRE	100 €	
ATTESTATION D'AVIS DE VALEUR IMMOBILIERE	150 €	

TVA sur encaissement - TVA à 20%

Mis à jour le 08/02/2017

AGENCE SCHORP S.à.r.l. Domus 67 Immobilier au capital de 8000 € - SIRET 440 450 070 00014 - R.C.S STRASBOURG - Banque
CIC banque CIAL HAGUENAU - Code APE 6831Z - N° TVA intercommunautaire FR 23 440 450 070
Carte professionnelle N° 152/2006 portant les mentions « transactions sur immeuble et fonds de commerce » et « gestion
immobilière », délivrée par la préfecture du Bas-Rhin - Garantie par GALIAN 89, rue de la Boétie 75008 PARIS - N° sociétaire
28891 D